

*Ecole « Les Corylis » COUDRAY
Année scolaire 2018-2019*



Conseil d'école n°2

26 Mars 2019

Ouverture de la séance à : 18h00

Excusés : M.MESLET, IEN
MME PAQUICO, représentants de parents

Présents :

Enseignants	Représentants des parents	Elus	DDEN
M CORNU Mme COUTURIER M GUAIS Mme HELIGON Mme HUIDAL Mme JOUAULT Mme LANDRON	Mme BOUTEMY Mme CADET Mme DELANOE Mme EDET Mme MADIOT Mme PESLIER	M GADBIN, maire Mme LARDEUX, adjointe	M THEBAULT

Secrétaire de séance : Mme HELIGON

Ordre du jour

1. Carte scolaire
2. Axe du projet d'école : coopération avec les parents
3. Budget 2019
4. Demande de travaux
5. Questions diverses

1. Carte scolaire

- La remontée des effectifs à l'Administration faisait état de 147 élèves sans les TPS pour la rentrée 2019.
- 6 élèves qui auraient été comptés dans l'effectif ont quitté l'école en cours d'année. Parmi eux, 4 habitaient un logement de Coudray et les successeurs n'ont pas d'enfants ou ne les scolarisent pas à Coudray. 2 habitent Daon.
- Pour éviter la fermeture redoutée, le directeur de l'école a mis en avant des arguments pédagogiques, notamment l'inclusion scolaire mais cela n'a pas suffi.
- La carte scolaire étant définitive le jour de la rentrée, une évolution significative des effectifs pourrait permettre une révision de la situation.
- Quel levier pouvons-nous encore actionner pour ne rien regretter ?
 - *L'été qui arrive sera déterminant. Nous devons être attentifs aux mouvements de population qui pourraient avoir lieu.*
 - *Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'accueil des enfants hors Coudray sans participation financière des communes de résidence.*
 - *Le directeur fera le point courant août des effectifs et ne manquera pas d'interpeller l'administration pour une révision de la situation si nécessaire.*
- Commentaires :
 - *Il semblerait qu'il n'y ait pas d'égalité de traitement en ce qui concerne les fermetures de classe. Le directeur va prendre les renseignements qui s'imposent pour s'assurer que la règle est la même pour tous.*

- *Intervention du DDEN : « Je suis désolé pour vous. On sait que le petit nombre d'élèves par classe facilite la réussite de tous et malgré cela on continue de fermer des classes. C'est contradictoire. »*
- *Les représentants de parents renouvellent leur demande auprès de la municipalité pour qu'un tarif péri-scolaire à la demi-heure soit appliqué, comme le font beaucoup de communes. Cela serait un atout supplémentaire pour l'école. Le Maire annonce qu'il faudra sans doute que les élus rediscutent de ce sujet.*
- *Le directeur clôture l'échange en annonçant qu'il faudra être vigilant pour les prochaines années à ne pas perdre trop d'élèves. Les gros départs en 6^{ème} à venir pourraient menacer l'école d'une nouvelle fermeture à court terme.*

2. Axe du projet d'école : coopération avec les parents

- Proposition d'organisation de café-parents chaque dernier vendredi avant les vacances. Choix d'un thème de discussion avec intervenant extérieur tels que Anita HENRY ou SOPHIE ALLET, psychologues. Pas de présentation frontale.
 - *Problème du coût de l'intervention (250 € environ)*
 - *Possibilité pour l'école de répondre à un appel à projets de la CAF pour financer ces interventions (80%). Prochain appel à projets : fin avril début mai pour des projets période sept-déc 2019*
 - *L'école de Coudray est maintenant dans la liste des destinataires pour ces appels à projet.*
 - Commentaires :
 - Un appel à projets sera déposé par l'école pour une mise en application au second semestre 2019. Cette opération sera réservée aux parents d'élèves de Coudray.*
 - Une représentante de parents propose qu'un sondage soit effectué auprès des familles pour juger de l'intérêt qu'elles y portent et pose la question de la prise en charge du reste à payer (20%). Le directeur répond qu'il tient vraiment à mettre en place au moins un café-parent pour juger de l'adhésion des familles (12 personnes max à chaque fois). En cas d'échec, pas de reconduction. Le financement restant ne sera pas demandé aux parents, il faut que ce soit gratuit.*
- **Cycle 1** : ouverture de la classe selon le même principe que lors de la « semaine de la maternelle »
 - *Prochaine date le 01 avril.*
 - Commentaires :
 - De 09h00 à 09h30, essentiellement pour les familles qui ne sont pas encore venues.*
- **Cycle 2** : ouverture de la classe pour des binômes de parents sur un temps choisi par l'enseignant (priorité lecture pour le CP) puis échange ensuite avec les parents (10 à 15 minutes max)
 - *Prochaine date le 03 avril*
 - Commentaires :
 - De 09h00 à 10h30, temps d'observation en toute discrétion.*
- **Cycle 3** : Mise en place d'ateliers avec participation des parents (utilisation possible des compétences de chacun)
 - *Proposition d'avoir 2 pôles (école + bibliothèque)*
 - Commentaires :
 - L'idée est d'avoir des parents acteurs au sein d'un groupe d'enfants. Cela permettra aux parents d'observer en même temps les démarches des enfants.*
 - La réflexion est en cours pour une application sur la dernière période.*

3. Budget 2019

- Proposition de la commission des finances pour le budget fonctionnement :
 - 2019 : 6321 € pour 147 enfants sans les TPS soit 43.00 € / enfant
 - Rappels :
 - 2018 : 6900 € pour 158 enfants sans les TPS soit 43.67 € / enfant

- 2017 : 7500 € pour 167 enfants sans les TPS soit 44.91 € / enfant
- Pour ne pas pénaliser les enseignants, le directeur maintient une répartition de 34 € par élève. Seul le budget commun subira la baisse (achats papier, jeux de cour, fournitures direction...)
- Le directeur demande que l'achat des cartouches pour l'imprimante couleur (1 fois par an) soit à nouveau pris en charge par la commune. (280€)
- La commission des finances a validé une participation de la commune à hauteur de 6000 € pour le projet ENIR (budget total 12000 € financé à 50% par l'état)
- Commentaires :
RAS

Un courrier de l'IA arrivé après le Conseil d'école (le 29/03) annonce que le projet ENIR déposé par l'école a été retenu.

4. Demande de travaux

- Clôture du bloc élémentaire pour fermer l'espace enherbé (problème de surveillance)
- Traçage au sol dans les cours à refaire en couleur
 - *les enseignantes vont réfléchir aux choix possibles et les présenter à la commune.*
- Une vitre securit du préau de l'école maternelle a été cassée ce 26 mars. Voir à son remplacement.

5. Questions diverses

- *Question d'un parent sur l'accueil des GS dans la classe de Mme HELIGON à 13h35.*
 - *Le directeur rappelle que ce type de questions doit trouver sa réponse directement auprès de l'enseignante concernée. Cela dit, Mme HELIGON précise qu'à 13h35, l'accueil est le même qu'à 08h50. Il ne s'agit ni d'un temps de récréation ni d'un temps de classe mais bien d'un temps d'accueil.*
- *Question d'un parent sur la sieste en GS qui n'est pas proposée.*
 - *Le temps de sieste en GS ne doit pas être systématique, la priorité va aux PS et aux MS ; le nombre de places étant limité.*
- *Question d'un parent sur la prochaine répartition en 6 classes en sept 2019.*
 - *Comme le veulent les textes, la répartition sera affichée le dernier jour de l'année en cours.*
- *Question de Mme LARDEUX sur le temps d'études dirigées. Quel retour des parents ?*
 - *Le directeur tire un bilan positif de la démarche en admettant que la formule est perfectible. Il regrette notamment que les CM2 ne profitent pas de ce temps pour se préparer au collège. Pour les plus jeunes (CP), c'est trop long. Pas de retour des parents.*
 - *Une réflexion avec l'équipe enseignante sera proposée en fin d'année pour améliorer l'organisation à la prochaine rentrée.*
- *Intervention de Mme DELANOE qui trouve dommage l'absence des enseignants aux manifestations festives de l'APE.*
 - *Un temps d'échange assez long sur le sujet a mis en avant les divergences d'opinion entre les enseignants et Mme DELANOE. Le directeur a tenu à rappeler la nécessité de respecter la vie privée de chacun.*
- *Question d'un parent sur les rythmes scolaires (pris connaissance le lendemain du Conseil d'école)*
 - *Pas de modification des rythmes pour les années à venir. Coudray restera à 4 ½ jours.*